

Cahiers Ferdinand de Saussure

32

1978



Genève
LIBRAIRIE DROZ
11, rue Massot

1978

CRISTINA VALLINI

LE POINT DE VUE DU GRAMMAIRIEN
OU LA PLACE DE L'ÉTYMOLOGIE DANS L'ŒUVRE
DE FERDINAND DE SAUSSURE INDO-EUROPÉANISTE

« Dans la linguistique idéale qui n'aurait à s'occuper qu'à décrire des faits, il n'y aurait point de place pour l'étymologie, car elle n'est qu'un point de vue du linguiste qui ne correspond pas à un chapitre des faits eux-mêmes ».¹

Cette affirmation explicite de Saussure nous permet de préciser tout de suite l'esprit de notre recherche: il ne s'agit pas de situer l'étymologie dans le système de la linguistique générale de Saussure, mais d'indiquer la place qu'elle occupait dans sa linguistique pratique² et d'établir ce que Saussure entendait par « étymologie » quand il a adopté le point de vue du linguiste ou, pour utiliser une formule que l'on trouve souvent dans ses écrits, le point de vue du grammairien.

Pour pouvoir apprécier pleinement, dans ce cadre, la position saussurienne à l'égard de l'étymologie, il convient de travailler sur deux plans bien distincts mais non indépendants l'un de l'autre: 1) l'analyse des nombreuses contributions étymologiques que Saussure a proposées tout au long de sa carrière; ³ 2) la recherche dans le texte des cours et dans

¹ CLG/2: Br. 4 [Nous nous référons au texte de l'*Edition Critique du Cours de linguistique générale* édité par Rudolf Engler (Wiesbaden, 1967ss) au moyen du sigle CLG/E suivi du numéro de la série et de l'indication de la source. Le texte du *Cours de linguistique générale* (CLG) est cité d'après l'édition de 1916 avec l'adjonction entre parenthèses du numéro de la page de l'édition de 1922. Par SM, nous indiquerons *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure* de Robert Godel (Genève-Paris 1957). Rec. indiquera le *Recueil des publications scientifiques de F. de Saussure* (Genève-Heidelberg 1922).]

² On peut retrouver une opposition entre « linguistique idéale » et « linguistique pratique » dans divers passages de Saussure. Voir par exemple CLG/E 2770 : N 7.11 « La pratique commande donc l'anachronisme et la confusion des époques. » et CLG/E 2796 : Br. 9 « Au point de vue pratique... ».

³ A ce propos, nous renvoyons à notre travail à paraître dans *Studi e Saggi Linguistici*, XVIII (1978) intitulé *Ancora sul metodo di Ferdinand de Saussure* :

les Notes des affirmations explicites qui montrent quels étaient, dans chaque cas, les niveaux d'une réflexion théorique engagée dans une entreprise où il s'était maintes fois hasardé.⁴

En ce qui concerne le premier point, il nous semble fondé de distinguer trois époques dans les recherches étymologiques de Saussure :

- la première s'achève avec la publication du *Mémoire* et comprend tout le groupe d'articles que Saussure a publiés dans les MSL des années 1877-1878;⁵
- la seconde époque coïncide avec la période parisienne; c'est elle qui est la plus riche en publications;
- la troisième époque correspond aux années genevoises; elle est représentée avant tout par le long article d'étymologie qui parut en 1905 dans les *Mélanges Nicole*.⁶

Quant au deuxième point, nous pensons qu'il existe quatre textes significatifs pour éclairer le moment de la réflexion sur la méthode étymologique :

L'etimologia dans lequel nous présentons un ensemble assez vaste d'étymologies saussuriennes. En plus des étymologies qui se trouvent occasionnellement dans des articles sur des arguments divers, la bibliographie de Saussure comprend un nombre considérable de titres de caractère exclusivement étymologique publiés entre 1881 et 1889 (cf. MSL vol. 4, 5, 6, 7). Le long article intitulé *Δ'ὠμίλους* à *Τριπτόλεμος*. *Remarques étymologiques* dans les *Mélanges Jules Nicole*, Genève 1905, sera considéré à part.

⁴ Ce deuxième point est tout à fait légitime si l'on pense à ce qu'était l'attitude de Saussure « linguiste généraliste »: montrer au linguiste (et par là à lui-même avant tout) « ce qu'il fait ».

⁵ Il s'agit des articles intitulés *Le suffixe -t-* (Rec. p. 339); *Sur une classe de verbes latins en -eo* (Rec. p. 353); *La transformation latine de *tt en ss suppose-t-elle un intermédiaire *st ?* (Rec. p. 370); *Exceptions au rhotacisme* (Rec. p. 376); *I, U = ES, OS* (Rec. p. 377); *Essai d'une distinction des différents a indo-européens* (Rec. p. 379). Cf. MSL 3, fasc. 3, 4, 5, 1877-78. Saussure considéra par la suite cette partie de sa production avec mépris, presque comme une série de tentatives infantiles. Dans ses *Souvenirs d'enfance et d'études* (CFS 17, 1960, p. 19) Saussure parle en particulier d'un « article inepte sur le « suffixe -t- », où je tremblais, à chaque ligne, de dire quelque chose qui ne fût pas d'accord avec Bopp, devenu mon unique maître ». À notre avis, cette partie de l'œuvre saussurienne est loin d'être négligeable en particulier dans la mesure où elle révèle à quel point le très jeune savant avait assimilé la méthodologie de la « vieille grammaire comparée ». Comme nous le verrons, cette première expérience ne fut jamais complètement dépassée.

⁶ Cit. = Rec. pp. 576-584.

- le texte connu sous le nom de *Morphologie* ou Note 7, que l'on peut reporter aux années 1894-1895;⁷
- les leçons du premier cours de linguistique générale, donné entre 1906 et 1907;
- les leçons du troisième cours (1910-11) où l'on examinera avec une attention particulière les passages sur le problème de l'arbitrarité absolue et de l'arbitrarité relative;⁸
- l'introduction au cours d'Étymologie grecque et latine, de 1910-11.⁹

A notre avis, les informations que l'on peut retirer de ces textes ne doivent pas toutes être placées sur le même plan. Dans le texte *Morphologie*, le raisonnement de Saussure tire son origine du problème des réalités linguistiques, problème qui est résolu par la comparaison entre l'analyse morphologique du grammairien et celle de la langue.¹⁰ Quant au cours de 1906-7, il devait être dédié à l'exposition du point de vue du grammairien, puisqu'on devait y affronter l'étude de la langue « par le côté historique ».¹¹ Mais là encore, Saussure a été obligé de comparer les deux points de vue de la langue et du linguiste lorsqu'il a abordé le problème de l'analogie qui, comme chacun sait, manifeste précisément le point de vue des sujets parlants.¹² Cette comparaison entre les deux points de vue – qui engendrent les réalités linguistiques – est un

⁷ Le titre sous lequel ce texte a été publié par Robert Godel dans le volume *A Geneva School Reader in Linguistics* (Bloomington et Londres 1969 pp. 26-38 = CLG/E 3293 N 7) est *Morphologie*; nous rappelons que ce texte a été utilisé dans la rédaction du CLG pour l'appendice A (analyse subjective et analyse objective): cf. CLG p. 258-259 (252-253) = CLG/E 2768-2780.

⁸ SM III 121-122 (résumé de D 199-207), III 155 (résumé de D 282-283); CLG/E 2108-2124 et 2105-2107. On trouvera un intérêt particulier, même s'ils sont malheureusement extrêmement concis, aux faits contenus dans la N 23.5, cf. surtout CLG/E 2105 (6^e colonne) où l'importance du mot « terme » est soulignée.

⁹ CLG/E 2836-2842: Br. 1-4; CLG/E 2796: Br. 9; CLG/E 2803: Br. 9 (CLG/E 3351). Ce texte est la source principale, de même qu'une leçon du premier cours, de l'appendice C l'*Étymologie* du CLG (pp. 265-266 (259-260)) = CLG/E 2833-2843.

¹⁰ CLG/E 2780 : N 7 p. 8 « Conclusion. L'analyse morphologique du grammairien, dans la mesure où elle se trouve d'accord avec l'analyse de la langue attestée par les néologismes ou formations d'analogie, ne saurait passer pour un produit de l'abstraction ».

¹¹ SM I 8 : R.1.49-50. Godel résume ainsi: « On peut aborder la langue par le côté statique (...) ou par le côté historique, que l'individu ne soupçonne pas. Pour cette raison même, il est bon de commencer par celui-ci ».

¹² Cette circonstance finit par faire dévier Saussure du programme qu'il s'était fixé au début du cours et lui permit d'introduire dans le premier cours une série de considérations plus particulièrement pertinentes au côté statique de la langue.

point de contact important entre nos deux premiers textes, mais il n'est pas le seul. Ces textes sont en effet deux expressions différentes d'un même thème dont le point crucial est la notion d'analyse morphologique, le problème de l'identification de l'unité. En outre, dans chacun des deux textes, l'évolution morphologique est ressentie comme la manifestation d'un changement d'analyse opéré par la langue.

Le problème général qui est sous-jacent au troisième cours ainsi qu'au cours quasi contemporain sur l'étymologie grecque et latine est différent. On ne part plus de la possibilité d'analyser le « mot » en sous-unités, mais on examine l'arbitrarité absolue et relative dans le signe. Dans cette optique, l'évolution de la langue est ramenée, dans le troisième cours, à ce que Saussure appelle une oscillation entre « la somme respective du parfaitement immotivé ou du relativement immotivé »;¹³ la possibilité d'expliquer un mot ne réside plus dans l'opposition de ses unités constitutives,¹⁴ mais « tout étant arbitraire, il s'en suit qu'aucune explication intérieure ne peut être donnée ; il ne reste donc qu'à ramener le mot à d'autres, qui sont eux-mêmes arbitraires ».¹⁵

Il est clair que dans des contextes aussi différents, les affirmations concernant la méthode et le but de l'étymologie pourront avoir une portée très différente, précisément dans la mesure où elles se rapportent à des opérations de nature très différentes : l'analyse interne d'une part, et, de l'autre, l'insertion d'un mot dans une famille, c'est-à-dire dans un système dont le mot devient un terme.¹⁶

Il convient ici de se demander ce qu'est l'étymologie pour Saussure, même si l'on peut déjà prévoir ce que sera la réponse.

Dans la synthèse que Bally et Sechehaye ont faite des sources dans le CLG,¹⁷ l'étymologie est maintes fois identifiée à l'explication du mot. Ce n'est que dans le dernier alinéa qu'apparaissent les termes « décrit » et « description » ; ils ne se trouvent cependant pas dans les sources et ne doivent donc pas être particulièrement relevés, d'autant plus qu'ils

¹³ CLG/E 2122 : D 203, SM III 121.

¹⁴ CLG/E 2373 : I R 1.88, SM I 14.

¹⁵ CLG/E 2840 : Br. 3.

¹⁶ On trouve une discussion approfondie et éclairante sur ces derniers concepts, dans les *Sources manuscrites* de Robert Godel, cit., pp. 208-230, ainsi que dans l'article *De la théorie du signe aux termes du système* du même auteur (CFS 22, 1966, pp. 53-68, réimprimé dans *A Geneva School Reader*, cit., pp. 341-356).

¹⁷ CLG appendice C cit.

pourraient induire en erreur. Il en va autrement du terme « explication » que Saussure associe constamment à la pratique étymologique. La question posée plus haut et que l'on pouvait considérer comme allant de soi, pourrait donc être reformulée ainsi: qu'est-ce qu'« expliquer un mot » signifiait pour Saussure au cours des trois périodes de ses recherches étymologiques?

Pour amorcer une réponse, examinons une étymologie qui date de la première période. Il s'agit du mot grec *ἐλέφας*: Saussure rappelle qu'« on a donné vingt explications (...) toujours en partant de l'idée que le nom du pachyderme indien devait être emprunté à une langue asiatique »¹⁸ et il propose une étymologie dans le cadre du grec. Son postulat de base est que le sens originel de ce terme n'ait pas été « éléphant », mais plutôt « ivoire ». Saussure compare donc, pour des raisons sémantiques, *ἐλέφας* avec *ἀλφούς*. *λευκούς* (Hésych.) avec *ἀλφός* « darte blanche, lèvres » et enfin avec le latin *albus*. Comme la farine (gr. *ἄλιτον*) l'ivoire aurait été dénommé sur la base de sa blancheur. Ce procédé permet à Saussure d'insérer ce mot, dont l'isolement avait laissé supposer une origine exotique, dans une famille de mots homo-radicaux ayant l'idée de « blanc » comme plus petit dénominateur sémantique. A ce stade *ἐλέφας* n'est plus isolé ni obscur, mais il peut être analysé de façon convaincante. Le terme, interprété tout d'abord sémantiquement, est ensuite identifié morphologiquement par son introduction dans un paradigme verbal: pour Saussure, ce mot n'est rien d'autre que le participe présent d'un verbe **ἐλέφω* « qui a dû signifier être blanc, comme p. ex. sanscrit *çvétāmi* »¹⁹: sa forme ancienne est donc reconstruite comme **ἐλέφ-α(ντ)ς*. Une fois conclue l'interprétation morphologique du terme, l'étymologie est pratiquement réalisée, mais Saussure la renforce en étendant la comparaison à une série de mots dans lesquels, à son avis, l'idée de base de « blanc » est reconnaissable: il s'agit de *ἀλάβη*, « cendre », *ἀλάβαστρος*, « albâtre », et *ἀλίβαντες* « les morts = ceux qui sont pâles » (Platon, *Rép.* III 387 C: glossaires). La conclusion est très audacieuse mais parfaitement cohérente: « *ἀλίβα(ντ)ς*, dans cette hypothèse ne serait qu'une autre forme de *ἐλέφα(ντ)ς* quelque étrange que cela paraisse à première vue ».²⁰

¹⁸ L'étymologie de *ἐλέφας* se trouve dans l'article déjà cité sur le suffixe *-t-*, *Rec.* pp. 350-51.

¹⁹ *Rec.* I. c.

²⁰ *Rec.* p. 351.

Voilà un bon exemple de l'étymologie saussurienne de la première période dans lequel on distingue assez clairement le conditionnement exercé sur le jeune savant par ses lectures précoces. A l'instar de ses maîtres idéaux, Saussure va à la recherche de la *Vorstellung* originelle, cachée dans ce que Bopp avait appelé le mystère de la racine, par le regroupement de termes apparemment disjoints autour d'un noyau radical qui coïncide avec une idée verbale. En ceci, on peut signaler la parfaite congruence, sur le plan théorique également, avec ce que soutenait Georg Curtius quand il affirmait dans l'introduction à ses *Grundzüge der griechischen Etymologie* : « Für die Auffindung der Grundvorstellung in einer Wörterfamilie ist von grosser Wichtigkeit diese wo möglich an einem Verbum zu prüfen ».²¹

Dans le cas de notre étymologie, l'« explication » consiste avant tout à insérer le terme dans une famille de mots à partir du sens de la racine ²² et à l'intégrer ensuite dans une classe de formes (ici le paradigme du verbe *ἐλέφω). Nous voici très près, si l'on fait abstraction de l'audace des rapprochements, des perspectives du texte de 1911 où l'on parle de « familles lexicologiques entrecroisées par des « classes » de formes ».²³ En définitive, l'étymologie d'un mot se résout par sa transformation d'un élément lexical isolé en un élément grammatical intégré.

Examinons maintenant une étymologie de la deuxième période. Nous avons choisi de parler de l'explication que donne Saussure du grec βουκόλος, même si cette contribution, l'une de ses plus fameuses, n'est généralement pas considérée comme une véritable étymologie, mais est citée, plutôt, comme un exemple de découverte d'une loi phonétique. Les considérations d'ordre phonétique cependant n'apparaissent ici et dans certains cas analogues, que comme une étape préliminaire à l'analyse du terme en sous-unités significatives dans le but de son explication étymologique : dans un certain sens, c'est justement cette dernière qui,

²¹ G. Curtius, *Grundzüge der griechischen Etymologie*, Leipzig, 1858/1862, 2 vol., Introduction, paragraphe 14, p. 85.

²² C'est le procédé déjà reconnu chez des auteurs comme Pott, Benfey, Curtius dans la pratique dudit *Wurzellexikon*. Si telles sont les adhésions contingentes de Saussure aux modèles de la pratique étymologique de l'« ancienne grammaire comparée », il ne sera pas inutile de faire remarquer que Saussure, au point de vue pratique tout au moins et jusque dans le Cours d'Étymologie grecque et latine, ne trouve aucun inconvénient à traduire le sens d'une racine par un verbe : *dō-* = « donner », *reudh-* = « être rouge » (cf. *ἐλέφω = « être blanc »). CLG/E 2796 : Br. 9.

²³ CLG/E 2796 : Br. 9.

en fin de compte, par un retournement significatif, donne l'explication de cette même évolution phonétique. Cette évolution est provoquée par l'affaiblissement dudit sentiment linguistique des sujets parlants qui permet que s'opèrent, dans la forme extérieure du mot, des modifications telles qu'elles entraînent l'obscurcissement de la vieille articulation en sous-unités. L'activité étymologique du grammairien, dans un cas comme celui-ci, consiste à reconnaître quels sont les phénomènes (le plus souvent d'assimilation ou de dissimilation) qui se sont vérifiés dans les points de jointure des différents éléments significatifs. La résolution de ces nœuds contribue à l'histoire des sons et sert à la reconstruction de l'articulation interne originelle du mot pris comme un complexe significatif.

Saussure résout l'anomalie inhérente au *k* du grec βουκόλος²⁴ par rapport au *p* de αἰπόλος au moyen d'une considération d'ordre morphologique: **-k₂olos* ne subsistant pas comme élément lexical autonome, ne pouvait se soustraire à toutes les influences phonétiques susceptibles de s'exercer sur lui en tant que terme d'un composé. Le fait que la forme **g₂ouk₂olos* ne puisse se résoudre autrement qu'en βουκόλος tient à ce qu'il n'y a pas d'exemple en grec de labialisation après *u*. Ce qui permet que cette transformation se vérifiât fut l'impossibilité pour les sujets parlants d'analyser le mot en éléments constitutifs: ces derniers en vinrent à perdre ainsi leur caractère de formes grammaticales et, réduits à de la pure matière phonique, se transformèrent.

On peut apprécier d'une manière analogue, dans le domaine néo-latin l'histoire des termes *brebis* et *berger*. La rupture du lien grammatical qui unissait à l'origine *vervex* ~ *vervecarius* (lat. pop. *berbix* ~ *berbicarius*) se produisit lorsque les deux termes furent « abandonnés aux vicissitudes phonétiques ». Dans ces conditions, les deux termes, si étroitement liés autrefois, devinrent « des mots séparés » à propos desquels « on ne peut pas parler de rapports étymologiques ».²⁵ Leur séparation est si évidente que dans certains dialectes *berger* a pris le sens de « gardien de bœufs », avec une extension comparable à celle que l'on rencontre dans le cas de ἔππους βουκολεῖν ou avec un obscurcissement des motivations étymo-

²⁴ L'étymologie est publiée en 1886: Βουκόλος MSL 6 (fasc. 2), pp. 161-2 = Rec. pp. 417-18.

²⁵ CLG/E 2362-2364 : I R 1.84, SM I 14.

logiques qui rappelle celui de la tautologie, qui n'est qu'apparente, de βοῦς βουκολεῖν.²⁶

Saussure adopte l'exemple de *brebis//berger* dans son premier cours pour montrer les conséquences grammaticales des changements phonétiques. Ce passage du texte de 1906-7 est d'une importance capitale pour comprendre la valeur que Saussure attribue, dans ce contexte, à l'étymologie. A cause d'une évolution phonétique « un mot dont les parties étaient analysables grammaticalement devient un tout indivisible: les parties du mot qui s'opposaient et donnaient une explication du mot cessent d'être reconnaissables ».²⁷

Si, comme nous l'avons dit plusieurs fois, l'étymologie consiste en l'explication, nous voyons ici clairement que l'« explication » résulte de l'opposition des parties du mot qui est, par ailleurs, le lieu de leur délimitation réciproque et de leur constitution en unité. La tâche du grammairien est donc de remonter, à travers la voie phonétique, à l'ancienne articulation morphologique du mot. Cette opération, dans le texte *Morphologie*, est appelée spécifiquement « morphologie rétrospective » et représente (au-delà des appréciations que Saussure en donne) une caractéristique typique de la pratique du linguiste qui travaille, dans ce cas, en se faisant guider uniquement par son propre point de vue.

Le point de vue du linguiste et celui de la langue sont confrontés de manière suggestive dans l'étymologie la plus complexe de Saussure et qui est une des dernières contributions publiées par le linguiste genevois. Nous faisons allusion aux *Remarques étymologiques* à propos de ὠμήλυσις, Τριπτόλεμος et leurs affins, publiées en 1905. Cette étymologie est la plus représentative de ce que nous avons appelé la troisième époque des étymologies de Saussure: il convient d'en résumer ici les aspects les plus importants. Saussure commence son discours par le grec ὠμήλυσις, attesté dans les écrits d'Hippocrate et de son école, et qui est utilisé pour désigner un cataplasme fait de « farine d'orge crue et sèche ». A partir d'une identification très circonstanciée du référent, Saussure critique avant tout l'analyse, qui remonte déjà à l'époque antique du mot, en sous-unités ὠμή-λυσις: l'idée d'une infusion, d'une teinture voire d'une solution à laquelle renverrait le deuxième terme du composé,

²⁶ Saussure rappelle ces deux syntagmes dans l'article cité, pour marquer l'obscurcissement étymologique, c'est-à-dire l'analyse manquée, même du premier élément du composé.

²⁷ CLG/E 2373 : I R 1.88, SM I 14.

n'est absolument pas nécessaire pour désigner l'application, dans un but médical, de farine non-délayée. L'analyse du terme en ὠμή-λυσις est donc un cas d'étymologie populaire à laquelle le grammairien Saussure oppose son explication consistant en l'analyse ὠμ-ήλυσις: le deuxième terme de ce composé contient la racine de ἀλέ-ω (« moudre »), de ἀλε-τρίς (« esclave occupée à la meule »), et de ὠμ-ήλετον (Hésychius = ἐρηριγμένον). A la base de ὠμ-ήλυσις il y a donc un terme ἄλυ-σις (« farine » « mouture »), comparable avec le synonyme ἄλυ-ρον et avec l'homérique ἀλεύ-ατα. Ces derniers éléments montrent qu'à côté de ἀλε- (ἀλε-ω etc.) il existait un élément radical affiné en -υ- (ἄλυ/ἄλυ). La famille de mots que nous venons de citer (avec une racine ἄλυ-/ἀλε-) est extensible ultérieurement si l'on englobe un autre groupe de termes, que l'on peut ramener à leur tour à un couple radical parallèle ὄλυ-/ὄλε avec une variante apophonique ἔλυ/ἔλε²⁸. Les représentants les plus intéressants de ce dernier groupe de mots sont Ἐλεύ-σις et Ἐλευ-θώ (respectivement, la ville et un appellatif de Déméter) et surtout la forme reconstruite *ὄλεμος « grain de blé, d'orge ou autre céréale »²⁹. Ce dernier terme permet à Saussure de parvenir à l'étymologie de Τριπτόλεμος qu'il analyse en *-όλεμος précédé de la racine du verbe τρίβω (« je mouds »). Τριπτόλεμος, le héros d'Eleusis et le pupille de Déméter ne serait rien d'autre que le nom du « moulin », dans l'optique d'un mythe euphémique. Nous avons dit que, dans cette étymologie, Saussure coordonne le point de vue de la langue et celui du linguiste. Le « linguiste » Saussure nous fait assister à un savant jeu d'argumentations qui permettent de reconstruire toute une famille de termes grecs liés à l'idée de « moudre ». Les comparaisons morphologiques qui restituent aux signes leur articulation primitive (ὠμ-ήλυσις, ἀλεύ-ατα, Ἐλεύ-σις, Τριπτ-όλεμος) annoncent tel un heureux et convaincant prologue la possibilité de vraies comparaisons phonétiques des racines. C'est le Saussure du *Mémoire*, l'indo-européaniste, qui suggère que si le grec ἀλ dans ἀλέ-ω représente le développement de *l̥, la séparation entre la série avec vocalisme radical a

²⁸ Il s'agit de ὄλυ-ρα (« orge »), ἔλυ-μος (« céréale »), οὐλ-αί (= *δλF-αί) (« grain d'orge »), Ἐλεύ-σις et Ἐλευ-θώ, et enfin, outre *ὄλεμος, ὄλοοί-τροχος (= *ολοF-οι-τροχος) qui équivaut à « grosse pierre qui roule dans la meule ».

²⁹ Ce mot, qui est la clé de l'étymologie, est retrouvé grâce à la correction de l'hésychien ὄλαιμεύς (ὄτάς ὄλας βάλλω) en ὄλεμεύς. Cette correction est menée à travers une argumentation assez serrée qui aboutit à la reconnaissance d'un cas d'itacisme. Cette savante intervention philologique montre à quel point Saussure a ici adopté totalement le point de vue du linguiste.

et celle avec vocalisme radical *o/e* tombe enfin. Mais c'est un Saussure bien différent qui, au lieu de s'engager sur la vieille voie de l'étymologie radicale, suggère que la cohérence du paradigme lexical, fondée sur la récurrence de bases comparables dans les trois vocalismes³⁰, pourrait être l'indice de l'action de l'analogie, c'est-à-dire des analyses et des rapports institués par la langue même. A côté du point de vue du linguiste émerge donc celui de la langue. Le linguiste qui chercherait dans l'étymologie non plus un mythique « vrai signifié » primitif, mais la valeur qui est assignée à un mot dans le cadre d'un système, trouvera certainement dans l'analogie un guide sûr pour reconstruire non pas une évolution, mais un état de langue dans lequel ne se présentent plus des monceaux de mots au sentiment linguistique des sujets parlants, mais des séries de termes illuminés ou, plus simplement, expliqués par leur comparaison réciproque.

Mais le point de vue de la langue ne se limite pas à l'action de l'analogie. La dimension de l'étymologie populaire (*ὠμῆ-λυσις*) témoigne certainement elle aussi de la capacité interprétative des sujets parlants. Dans le premier cours, Saussure reconnaît en l'étymologie populaire, comme du reste dans l'analogie, un « essai d'analyse », qui, cependant, dans le cas de la première, se résout en une *Umdeutung*, c'est-à-dire en une « interprétation transposant le sens ».³¹ Si l'analogie est l'indice du système sous-jacent, l'étymologie populaire, dont les « entreprises... égalent ou dépassent en ingéniosité celle du grammairien »,³² révèle simplement la tendance générale, inhérente à la langue, à créer un contexte, un paradigme, pour les termes isolés ou obscurs.

Pour revenir au problème étymologique des termes examinés plus haut, il convient de remarquer que le caractère exhaustif et le haut niveau de l'analyse permettent à Saussure de tenter, de façon plausible, leur insertion dans ce que l'on pourrait appeler un paradigme culturel. Il s'agit du mythe de Déméter, dont les termes étudiés semblent être les reflets linguistiques précis et fidèles. On ne saurait imaginer un dépassement plus complet ni plus satisfaisant de l'isolement dans lequel apparaissait le terme technique *ὠμῆλυσις*.

La perspective d'un paradigme culturel oriente la discussion, assez différente sous certains aspects, que l'on trouve dans le CLG dans le

³⁰ ἀλυ-/άλε-, ὀλυ-/όλε-, ἔλυ-/έλε-, ἀλευ-/όλοF-/έλευ-...

³¹ CLG/E 2665 : I R 3.9.

³² Rec. p. 582.

paragraphe dédié à la paléontologie linguistique.³³ Il s'agit du problème étymologique du latin *dominus* qui est examiné dans un passage dont on ne retrouve pas le pendant dans les sources du Cours. On part de la constatation de la singularité de l'usage du suffixe *-no-* dans la formation de dérivés secondaires, singularité qui, au-delà du rapport évident entre *domus* et *dominus*, trouble le linguiste dans la mesure où elle ne lui permet pas de ramener *dominus* à une classe morphologique commune en indo-européen. Mais, justement du fait de cette singularité, le suffixe *-no-* devient le moyen de la caractérisation d'une famille de mots qui ont en commun le sens de « chef d'une communauté ». Il s'agit du germ. com. *þeudā-naz* (« chef de la **þeudō*, roi ») continué par le goth *þiudans*, anc. sax. *thiodan*) ; du germ. com. **druXti-na-z* (« chef de la *druXti-z*, de l'armée », continué par le haut norrois *Dróttinn*, ags. *Drythen*, tous deux avec le signifié « Dieu, Seigneur (des armées) ») et par le germ. com. **kindi-na-z* (« chef de la **kindi-z* = lat. *gens*). **Kindi-n-az* semble continé seulement par le goth. *kindins*, mot que Vulfila utilise pour désigner le gouverneur romain d'une province, puisque, comme le fait remarquer Saussure, le légat impérial occupait, dans la mentalité germanique du traducteur, la même position qu'un chef de clan par rapport à un *þiudans*. Les conclusions naissent de la résolution implicite d'une proportion : si *þiudans* est à *kindins* ce qu'un roi est à un vice-roi, ce que l'empereur est à un gouverneur, à un légat, alors les populations germaniques étaient divisées en *kindiz*, comme les populations latines l'étaient en *gentes*. D'autre part, si le suffixe *-no-* dans les mots germaniques équivaut à « maître de telle ou telle autre communauté », dans *dominus*, de même que dans *tribūnus*, celui-ci aura la même valeur et *domi-nus* aura signifié littéralement « chef de la *domus* », tout comme *tribūnus* « chef de la *tribus* ».

Le rapport entre *domus* et *dominus* trouve ainsi une explication qui satisfait le linguiste ; d'autre part la comparaison entre les termes germaniques et latino-italiques (la notion de *touto* est certainement italique) fournit un indice non négligeable de la structure sociale des communautés primitives indo-européennes occidentales, dans lesquelles le niveau institutionnel supérieur semble avoir été celui représenté par le goth. *þiuda* et l'osque *touto* et le niveau inférieur par le latin *domus*.

³³ CLG pp. 316-317 (309-310). En ce qui concerne le problème que pose la source de ce passage voir SM, Inv., p. 15, note 7.

Comme dans le cas de *ὠμήλυσις*, on arrive à travers le repérage d'une famille de mots, à la reconstruction d'un cadre référentiel précis. La différence entre ces deux étymologies réside dans le fait qu'elles opèrent sur des matériaux linguistique de nature diverse : l'étymologie de *dominus* isole le suffixe duquel elle établit le statut morphologique et la fonction sémantique originelle : celle de *ὠμήλυσις* est construite à partir de la découverte de la forme et du sens de la racine. Dans les deux cas, c'est l'acquisition d'une donnée morphologique qui permet la reconstruction du fait sémantique et culturel.

Pour conclure notre exposé, il nous semble opportun de poser une dernière question, si évidente qu'elle soit : qu'est-ce qui fait d'une étymologie une étymologie satisfaisante ?

Pour le grammairien Saussure la réponse semble ne pouvoir être que celle-ci : l'explication du mot. L'analyse des étymologies nous a montré quelles étaient les différentes perspectives que Saussure donne à l'explication d'un terme, y compris celle, extrême, qui dépasse le cadre pourtant tout à fait suffisant du système linguistique et qui s'achève en reconstruction culturelle. Quoi qu'il en soit, il est un fait qui caractérise négativement toutes les étymologies saussuriennes que nous avons examinées jusqu'ici : il ne s'agit jamais de reconnaître des identités diachroniques, opération qui, si elle se vérifiait, légitimerait, entre autre, l'appartenance de l'étymologie au côté diachronique de la linguistique, chose que Saussure a maintes fois niée.

Il existe cependant au moins un passage du premier cours qui semblerait contredire cette affirmation si tranchante. Nous nous référons à un point que Robert Godel³⁴ avait aussi relevé, point selon lequel l'explication que fournit l'étymologie consiste à « trouver une autre idée, une autre signification que celle qui existe maintenant dans le mot ». Saussure donne les exemples suivants : si *tendre*, ramené au latin *tendēre*, n'est pas une étymologie, *pondre* par rapport au latin *ponēre* en est une en dépit du fait que, du point de vue phonétique, il y ait un parallélisme absolu entre les deux cas. Selon Godel, ce passage nous autorise à retenir « qu'on ne peut parler d'étymologie que si la signification a changé » : une étymologie ne serait donc satisfaisante que si elle portait à la recons-

³⁴ SM p. 134. Cf. CLG/E 2835 : I R 3.15; 2843 : I R 3.16.

truction d'une évolution sémantique et, par conséquent, à la reconnaissance d'une identité diachronique.

A notre avis, il n'est pas nécessaire d'admettre sans autre que nous nous trouvons en présence d'une contradiction dans la pensée de Saussure qui entendrait ici l'étymologie comme la simple description, au niveau sémantique, d'une filière diachronique. Il ne s'agit pas d'une « description », mais, dans ce cas-ci, d'après notre lecture du texte, d'une explication. Ce qui doit nous guider dans la tentative de résoudre cette contradiction apparente, c'est le parallélisme qu'il y a entre la sémantique et la morphologie, comme le suggère Rudolf Engler.³⁵ S'il est vrai, comme nous l'avons vu, que l'étymologie consiste dans la plupart des cas, pour Saussure, à soumettre un terme à une analyse morphologique rétrospective dans le but de reconstruire sa valeur dans le système originel, on peut émettre l'hypothèse, au moins dans certains cas, que cette ancienne valeur est récupérable à travers une analyse sémantique rétrospective.³⁶

Prenons le cas de *pondre* qui devient analysable, et par conséquent étymologisé, même si l'on s'en tient au seul plan du signifié, quand on le ramène à un stade dans lequel le signifié de base (« l'idée plus générale »),³⁷ celui du latin *ponĕre*, coexistait avec son emploi particulier dans le syntagme **ponĕre ova*. On peut faire le même raisonnement à propos de l'autre exemple que donne Saussure de l'allemand *morgen* (« demain ») qui représente le développement d'une variante de l'idée de *Morgen* (« le matin »). En pratique, on peut exprimer ces considérations au moyen de « carrés sémantiques » :

³⁵ *Rôle et place d'une sémantique dans une linguistique saussurienne*, CFS 28, 1973, pp. 35-52.

³⁶ Pour la notion de « sémantique rétrospective », parfaitement parallèle à celle de « morphologie rétrospective », et qui est, à l'instar de cette dernière, conditionnée dans sa constitution par l'exigence de la pratique » cf. Engler, art. cit., pp. 37-38. Pour la notion de « carré sémantique », cf. H. Frei, *Carrés sémantiques (à propos de ved. utpā)* CFS 16, 1958-59, pp. 10 ss.

³⁷ CLG/E 2843 « C'est que l'idée de *tendĕre* et *tendre* est la même, tandis que dans *ponĕre* j'ai une idée plus générale que dans *pondre* ».

chant $*wlk_2o-s$ à $*welk_2\bar{o}$, Saussure montre donc clairement comment il faut faire abstraction, en étymologie, du rapport entre le signifié d'un terme et ce qu'il désigne,⁴⁰ et comment, au contraire, on peut remonter, par le repérage d'une évolution sémantique (ici un cas d'antonon-mase) à l'idée générale qui « explique ». La confrontation $*welk_2\bar{o} \sim *wlk_2o-s$ reconstruit néanmoins un état de langue et permet au grammairien de remonter au sentiment linguistique du sujet parlant, l'« aryen », pour lequel « le loup a toujours été synonyme de brigand ». Si nous voulons aussi reconstruire ici le « carré sémantique » implicite dans le résonnement de Saussure, nous pouvons poser les trois phases successives :

$*welk_2\bar{o}$ « ravir, emporter de force » $*welk_2\bar{o}$ id. got. <i>wilwan</i> , gr. $\epsilon\lambda\lambda\omega$ etc. id.	$*wlk_2o-s$ « celui qui arrache avec violence » « brigand » $*wlk_2o-s$ « brigand, loup » got. <i>wulfs</i> « loup »
--	--

La reconstruction d'une évolution sémantique ne représente toutefois pas une alternative méthodologique à la reconstruction d'une évolution morphologique. Dans les deux cas, le grammairien Saussure atteint l'explication et réalise l'étymologie dans le sens le plus authentiquement saussurien du terme.⁴¹

⁴⁰ La désignation en effet reste identique dans le temps et se réfère au même animal.

⁴¹ Je remercie mon amie C. A. Forel qui a bien voulu traduire cet article en français.